



Addenda # 02
28 mars 2024
DDP # 24-1581

OBJET :

Addenda à la Demande de Propositions relative au projet de GESTION DES DÉCHETS (la « DDP »).

Details de l'Addenda:

Le présent Addenda est émis pour répondre à des questions reçues pendant le processus.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1

Est-il possible de modifier le nombre de conteneurs, de compacteurs (à la hausse ou à la baisse) et de modifier le nombre ou les jours des levées (à la hausse ou à la baisse) afin de pouvoir être en mesure de soumettre des prix les plus avantageux possibles ?

Réponse 1

Non, nous demandons à recevoir des soumissions basées sur les données présentées dans les documents de DDP. Pour cette raison, l'Annexe 9 « Grille de prix » doit être utilisée telle quelle.

Ceci conclut l'Addenda #02. La DDP demeure inchangée et en vigueur, sauf dans la mesure où elle est modifiée par le présent Addenda #02.
